



FEDERATION WALLONIE BRUXELLES
Internat Autonome pour Garçons
Rue Muzet 47 – 5002 SAINT-SERVAIS
☎ (081)/73.08.23 - 📠 (081)/73.60.02
<http://users.skynet.be/iagcf/>



AUTORISATION DE SORTIE LE MERCREDI

Je soussigné(e).....

Responsable légal de

Domicilié(e), rue.....N°

Code postal.....Localité.....

Autorise mon fils à sortir librement de l'internat le mercredi de 13h30' à 22 h 00'. (18ans et +)

Autorise mon fils à sortir librement de l'internat le mercredi de 13h30' à 22h00'. (5^{ème} sec -18ans)

Autorise mon fils à sortir librement de l'internat le mercredi de 13H30' à 17H00'. (15 ans > 17ans)

La présence au repas de midi est obligatoire. (Sauf majeurs)

Je suis conscient(e) que l'internat ne pourra être tenu responsable en cas d'accident dont serait victime mon enfant ou dont il serait l'auteur.

Je sais que l'assurance souscrite auprès de Belfius ne le couvre pas au cours de la sortie.

En cas d'absence injustifiée aux repas ou en cas de rentrée tardive, cette autorisation pourrait être levée à titre temporaire ou définitif en cas de récidive.

La présence au souper devra être signalée la veille auprès des éducateurs.

Tout abus de boissons alcoolisées ou de toutes autres substances sera sévèrement sanctionné.

Fait à Saint-Servais, le

Signature des parents ou de la personne responsable
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé ».